

26 mars 2011 | Par Grégoire Morizet

L'avenir des formations

La Région a réuni les acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi gersois.



Monique Iborra a mené les débats, salle du Mouzon. PHOTO M. AMAT

Hier, le futur Contrat de plan régional de développement des formations (CPRDF) était discuté entre les différents acteurs qui en sont parties prenantes : l'État, la Région et l'inspecteur d'académie. Depuis une loi de 2009, le CPRDF a pour objectif de mutualiser et de coordonner l'ensemble des dispositifs, des financements et des acteurs chargés de la formation professionnelle. Il sera adopté au mois de juin et sera valable jusqu'en 2015.

La députée de Haute-Garonne et vice-présidente de la formation professionnelle à la Région, Monique Iborra, regrette pourtant que la loi de 2009 ait « l'inconvénient de ne pas nommer de chef de file » dans le pilotage du Contrat. Ce qui n'empêche pas la Région de s'être assignée quatre objectifs : favoriser l'égalité en matière de formation professionnelle, permettre un accès continu à cette formation, l'adapter aux évolutions de la société et garantir l'égalité d'accès à l'information.

Diagnostic

Cela a aussi été l'occasion de faire un état des lieux de la formation professionnelle et de l'apprentissage dans le Gers. Dans le département, 5 068 personnes suivent une formation professionnelle initiale, les trois quarts en suivant une voie scolaire et le reste en apprentissage.

Si les offres de formation sont multiples, elles ne répondent pas forcément aux enjeux économiques de demain. Par exemple, elles ne seraient pas assez diversifiées dans l'agroalimentaire ou l'hôtellerie-restauration, des secteurs porteurs. En revanche, les études montrent une grande attractivité des filières.